



Débats

question du jour

Comment réformer l'assurance-maladie?



Bruno Chrétien
Président de l'Institut de la protection sociale (1)

Il faut d'abord expliquer les enjeux

L'assurance-santé est un sujet miné et extrêmement compliqué. On ne peut pas l'aborder seulement par le biais des hausses de cotisations ou des baisses de remboursements. On voit bien d'ailleurs les difficultés que pose une proposition comme la dissociation des petits risques et des gros risques tant on a du mal à les différencier.

Il faut plutôt regarder notre système dans son ensemble pour identifier les problèmes et donc les axes d'amélioration. La grande caractéristique de notre modèle, c'est qu'il se focalise sur ce qui est fréquent et accessoire au détriment de ce qui est rare mais grave. On débat du remboursement du petit rhume, mais on ne parle pas des lacunes d'indemnisation des gros accidents de la vie, handicap, dépendance, décès.

Par exemple, l'ayant droit d'un salarié non-cadre touchera envi-

ron 3 500 € en cas de décès, celui d'un commerçant autour de 8 000 €. En cas d'invalidité, l'indemnité se situera à un niveau entre le RSA et le smic. Tout cela est indigne d'un pays développé et contraire à la raison d'être de notre protection sociale qui est justement de faire en sorte que les gens ne soient pas ruinés quand ils sont malades, au chômage ou à la retraite.

Chacun peut voir que notre système va mal. L'accès au soin se détériore avec la pénurie de médecins aussi bien en zones rurales que dans certains quartiers urbains. Des nouveaux traitements apportent des avancées considérables mais au prix d'un coût grandissant. Tout cela pousse à faire des choix pour assurer la pérennité du système face aux contraintes financières.

Le premier axe incontestable doit être celui de la prévention. Le mot a été galvaudé et pour-



tant cela reste un enjeu majeur sans lequel on ne fera pas d'économies substantielles. Ensuite, il faudra se poser la question des risques qui doivent être couverts. Aujourd'hui, on garantit tout de la même manière, y compris des situations où l'on se met volontairement en danger. Est-ce que les accidents de ski doivent être pris en charge par la Sécurité sociale ?

Le problème des débats sur les questions de santé, c'est qu'il n'y a jamais eu de travail pédagogique comme cela a pu être le cas autour des retraites. La création du conseil d'orientation des retraites sous Lionel Jospin, puis du droit individuel à l'information, lorsque François Fillon était ministre des affaires sociales, avaient permis à chacun de mesurer les enjeux.

Il n'y a jamais eu de travail pédagogique comme cela a pu être le cas autour des retraites.

Avant de procéder à des réformes d'ampleur, la priorité absolue doit donc être de mener ce travail d'explication. C'est indispensable et urgent car sans réforme, notre système est condamné à évoluer sans ligne directrice, en continuant d'araser les remboursements pour contenir la dérive des coûts. Ce serait une catastrophe, notamment pour les plus fragiles car les plus aisés, eux, trouveront toujours les moyens de se soigner.

Recueilli par Mathieu Castagnet

(1) L'IPS est un « laboratoire d'idées » rassemblant des professionnels du secteur de la protection sociale, assureurs, mutuelles, avocats...



Hier, dans une tribune publiée par « Le Figaro », François Fillon, candidat de la droite et du centre pour 2017, a assuré qu'il n'entendait pas « privatiser l'assurance-maladie », qui « continuera à couvrir les soins comme aujourd'hui ». Ce revirement ne clôt pas le débat sur la nécessité de réformer le système de santé, notamment pour faire face au vieillissement de la population ou à l'arrivée de médicaments innovants et très coûteux.